

Rapport public Parcoursup session 2023

Université de Perpignan Via Domitia - Licence - Histoire de l'art et archéologie

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université de Perpignan Via Domitia - Licence - Histoire de l'art et archéologie	Jury par défaut	Tous les candidats	62	418	260	417	22	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE :

- * Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir analyser, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- * Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes ; la maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.
- * Etre intéressé par la démarche scientifique
Cette mention en effet suppose la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.
- * Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les sciences humaines
La licence Histoire de l'art et archéologie est en effet en lien avec l'étude et la compréhension du phénomène humain, dans toute sa richesse, sa diversité et sa complexité.
- * Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail
Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup

de formations universitaires, la formation en licence Histoire de l'art et archéologie laisse donc une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

* Avoir un intérêt pour l'art, l'archéologie, l'histoire et la culture

Le caractère interdisciplinaire de cette mention suppose en effet une curiosité pour les phénomènes artistiques, culturels et visuels dans une perspective historique.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

1. Avoir un intérêt pour les questions artistiques, culturelles et historiques.
2. Avoir une curiosité pour les visites de sites culturels, archéologiques, la lecture et la recherche documentaire.
3. Avoir de bonnes capacités rédactionnelles et une volonté de bien communiquer à l'oral.
4. Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail.
5. Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère voire une langue ancienne.
6. Avoir un intérêt pour la démarche scientifique.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La licence d'histoire de l'art et archéologie forme les étudiants à l'étude des sociétés via l'interprétation des productions artistiques et archéologiques, depuis les premiers outils créés par l'homme jusqu'aux réalisations artistiques les plus actuelles. Les deux premières années sont communes à tous les étudiants de la formation : ils peuvent choisir entre le parcours Histoire de l'art ou archéologie lors de la 3e année.

Chaque année est construite selon un même schéma avec 4 Unités d'Enseignements pour chaque semestre :

- l'UE 1 vise l'acquisition de compétences disciplinaires en Histoire de l'art et dans des matières complémentaires,
- l'UE 2 concerne les matières transversales (langues, compétences numériques, méthodologie du travail universitaire),

-l'UE 3 comprend les matières préprofessionnelles (muséologie, institutions du patrimoine, stage, découverte et accompagnement du monde professionnel),

- l'UE 4 est dédiée à l'acquisition de compétences spécifiques à l'histoire de l'art et l'archéologie. Là se concentrent tous les enseignements de spécialité en HAA (toutes périodes, histoire des techniques artistiques, techniques de fouilles, préhistoire)

<https://www.univ-perp.fr/fr/licence-histoire-de-lart-et-archeologie>

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

1. La commission examine tous les dossiers des candidats afin d'attribuer une note sur 20 à : - projet de formation motivé - centres d'intérêt Il est donc important de renseigner les deux documents !
2. Les bulletins de Première et Terminale au travers du module "Bulletins scolaires" (calcul algorithmique)

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Il est important de renseigner les deux rubriques suivantes : - projet de formation motivé - centre d'intérêt Car une note est donnée et entre dans le calcul de la note finale. Beaucoup de candidats ont laissé un ou l'autre vide. Cela les pénalise.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats académiques	Resultats des notes	Notes de français et des matières littéraires et artistiques (Lettres, philosophie, histoire, arts plastiques ou HAA en option) sur les bulletins de 1er et terminale pour toutes les sections.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacités démontrées par candidat	Avoir de bonnes capacités de rédaction et d'analyse à l'écrit et d'expression à l'oral. Avoir une bonne maîtrise du français et des champs chronologiques. Organiser une recherche documentaire.	Important
Savoir-être	Savoir-être	Capacités démontrées par candidat	Être capable de travailler seul et d'organiser son travail	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Capacités démontrées par candidat	Manifester un intérêt personnel, une curiosité pour les faits culturels, artistiques et historiques . Le projet de formation motivé est examiné et noté par la commission : il est donc indispensable de le renseigner avec soin.	Très important

Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Capacités démontrées par candidat	Toute implication dans le domaine artistique ou culturel sera appréciée. Le projet de formation motivé est examiné et noté par la commission, il est donc indispensable de le renseigner avec soin.	Complémentaire
---	---	-----------------------------------	---	----------------

Signature :

Yvan AUGUET,
Président de l'établissement Université de Perpignan
Via Domitia